

Image not found or type unknown



Problème de garantie avec un revendeur installateur

Par **doudou**, le **02/06/2008** à **15:53**

bonjour, rnrnEn juillet 2006 j'ai acheté un four boulanger 34 000 euros HT. depuis son installation il nous a posé un problème de cuisson, elle n'est pas homogène sur l'ensemble du chariot. Le technicien revendeur qui nous l'a installé se cache derrière son assurance et ne veut rien faire. Aucun autre technicien ne veut intervenir. La maison mère qui fabrique et commercialise ce produit pourra t elle voire sa responsabilité engagée si on arrive pas à trouver une solution pour assurer l'entretien? rnDans de tel cas qui assure le service après venternrnEn vous remerciant

Par **Biolay**, le **07/06/2008** à **20:53**

Bonjour,rnLa responsabilité du fabricant peut être engagée comme celle de l'installateur. Vu l'importance de l'investissement, le conseil d'un avocat vous sera plus que nécessaire.

Par **doudou**, le **08/06/2008** à **11:28**

Bonjourrnmerci pour votre réponse